

Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales
Réunion du comité exécutif
Dublin
27 septembre 2007

Accueil

Le président a accueilli les participants à la réunion et déclaré espérer que la réunion serait fructueuse. Le procès verbal de la dernière réunion à Paris (17 avril 2007) a été adopté sans commentaire. L'ordre du jour a été adopté avec l'inclusion des points suivants sous Questions Diverses: Dispositifs de dissuasion acoustique, Marquage des engins dormants, et une proposition de détacher un scientifique pour participer au travail du CCR.

Rapport des réunions des groupes de travail les 12 et 13 juin 2007 à Belfast

Groupe de travail 1

Bertie Armstrong (président du groupe de travail 1) a rapporté les points suivants:

1. Ernesto Penas Lado de la Commission a présenté une déclaration de politique sur les opportunités de pêche pour 2008.
2. Le travail continue sur la gestion de la lingue bleue et il a noté que les états membres concernés ont fourni à la Commission des données devant lui permettre d'identifier de possibles mesures de gestion pour ce stock.
3. Le projet initial englobant la zone VI sur la gestion à long terme sera très bientôt terminé. Ceci fera l'objet d'un rapport lors de la prochaine réunion du groupe de travail 1.
4. Les membres du groupe de travail 1 doivent se réunir à propos de la gestion du crabe lors d'une réunion transnationale.

Groupe de travail 2

Hugo Crisanto Gonzalez Garcia (président du groupe de travail 2) a rapporté les points suivants:

1. Une demande d'évaluation des mesures actuelles de reconstitution du cabillaud en mer Celtique (la fermeture de Trévose) a été envoyée à la Commission (juin 2007) mais aucune réponse n'a été reçue à ce jour.
2. Le groupe de travail 2 a suggéré la possibilité de former un groupe de discussion sur le merlu. MAPA (la direction des pêcheries espagnoles) prépare également un atelier d'un jour sur le merlu auquel le CCREOS pourrait peut-être participer.
3. En outre, ce groupe de travail a convenu qu'une lettre devrait être envoyée à la Commission à propos des questions relatives aux prescriptions concernant le livre de bord et la marge de tolérance de 8%. Le Comité exécutif a approuvé l'idée par biais électronique et le courrier a été envoyé à la Commission (septembre 2007) Le CCREOS attend une réponse.

Commentaires d'ordre général

La question d'un groupe de discussion pour le merlu a suscité un certain nombre de commentaires. Bien que cela semble être une bonne idée, le CCREOS ne finance que 6 séances de groupe de discussion cette année et il est nécessaire de décider du bon usage de ces ressources. Il a également été suggéré que plutôt que de se concentrer sur une seule espèce, un groupe de discussion devra être mis en place pour débattre des questions propres aux espèces démersales en général.

Il a été convenu que ceci fera l'objet d'une discussion plus approfondie avec les autres priorités du CCREOS lors de l'assemblée générale du 28 septembre.

Action Le président du groupe de travail 2 va rédiger une lettre sur la gestion du merlu avec l'aide du secrétariat, ce courrier sera circulé en vue d'être commenté au cours des prochaines semaines. La proposition d'un groupe de discussion pour le merlu sera discutée avec l'ensemble des membres.

Groupe de travail 3

Daniel Lefèvre (président du groupe de travail 3) a rapporté les points suivants:

1. Les membres ont rencontré des scientifiques pour étudier les données disponibles sur les activités de pêche et la taille des flottilles de la Manche. Les insuffisances en matière d'information ont été identifiées et il a été convenu que le CRREOS doit sérieusement s'occuper de la question de l'accès aux données pertinentes.
2. Barrie Deas s'est exprimé à propos de la flottille de pêche côtière dans cette zone et la nécessité de traiter certains points d'ordre côtier dans ce groupe de travail.
3. Le groupe de travail a accepté les mesures de gestion pour les palourdes japonaises et le Comité exécutif a accepté la recommandation par e-mail.
4. Les activités des senneurs danois dans la Manche ont été abordées bien qu'aucune décision n'ait été prise en raison de l'absence des membres néerlandais qui représentent cette méthode de pêche et qui n'ont pas pu participer à cette réunion en raison d'un autre engagement. Il a été convenu que ce point ferait l'objet d'un débat lors de la prochaine réunion du groupe de travail 3.

Groupe de travail 4

En l'absence du président du groupe de travail 4 qui était malade, Alan Mc Culla a rapporté les points suivants:

1. Le projet de mise en valeur des données de la mer d'Irlande est actuellement en cours et il a dépassé toutes les attentes en ce qui concerne le retour de données et un plus grand nombre de pêcheurs que prévu se sont inscrits au programme.
2. Pour 2008, le groupe de travail 4 va concentrer ses efforts pour faire en sorte que ce programme demeure une priorité au Royaume-Uni, en Irlande et à la Commission UE et il est également prévu de l'utiliser pour travailler à un plan d'action relatif aux rejets visant à promouvoir la reconstitution du cabillaud.

Commentaires d'ordre général

1. Quand les premières données de cette initiative seront-elles disponibles?
2. Quelle contribution les ONG peuvent-elles apporter au comité de surveillance?

Réponse:

Comme le projet n'a démarré que très récemment, les données pourront être introduites dans les évaluations en 2008

Le comité de surveillance est un groupe transnational mis en place par les gouvernements des états membres concernés et en tant que tel, le CCR n'est pas en droit d'insister à être représenté au sein du comité. Les parties intéressées débattront de leur collaboration avec les organismes concernés (c.-à-d. les ministères des états membres)

Rapport des groupes de discussion

Filets maillants en eaux profondes

Jacques Pichon a fait un rapport sur la réunion qui a eu lieu le 27 juin 2007 et a informé le comité exécutif que:

1. Une bonne discussion bien informée a eu lieu sur le travail effectué par le CCREOS à ce jour, et sur le travail qui reste à faire.
2. Nils Roar-Hareide, un scientifique norvégien a parlé au groupe du travail effectué au sein du projet DEEPNET. Il a été convenu que le CCREOS devrait collaborer plus étroitement avec les scientifiques impliqués dans ces études et que Michel Goujon du CNPMEM devrait coordonner cette coopération.
3. Il est resté peu de temps pour discuter des questions de 'dispositifs de dissuasion acoustique' et de marquage des engins, mais il a été noté que la Commission a indiqué sa volonté d'écouter les recommandations du CCREOS, lorsqu'elle a adopté la proposition du CCR selon laquelle le règlement relatif aux TACs et quotas soit amendé de sorte que la longueur des filets fixes individuels soit alignée sur le règlement de marquage des engins de 5 milles nautiques.

4. Le groupe a proposé que le CCREOS finance un atelier entre les membres du CCREOS, l'industrie et les scientifiques dès que possible.

Commentaires

Les membres se sont inquiété du fait que les questions relatives aux marquages des engins et aux 'dispositifs de dissuasion acoustique' n'auraient pas été traités et ont demandé une mise à jour. Le secrétariat a indiqué que la Commission propose actuellement aux instituts nationaux des états membres d'effectuer une étude de bureau sur les règlements relatifs au marquage des engins afin de comparer les dispositions de l'UE aux critères internationaux. Il n'y a pas eu de développement sur la question des 'dispositifs de dissuasion acoustique'.

Reconstitution du cabillaud

Barrie Deas (président du sous-groupe de travail sur la reconstitution du cabillaud) a présenté le rapport suivant:

1. Le contexte et la situation actuelle du développement de la réponse du CCREOS au non-document de la Commission sur le cabillaud
2. Le sous-groupe s'est réuni (17 juillet 2007) pour débattre de leur première réaction au non-document; comment répondre à la Commission, et comment faire-part de l'opinion du CCREOS à propos des conclusions du colloque sur le cabillaud. Le sous-groupe a convenu de la nécessité d'une approche en deux étapes pour tenir compte de l'effort consacré à cette question à ce jour.
 - i. Le sous-groupe a terminé une version provisoire de l'opinion du CCREOS à propos du colloque sur le cabillaud qui a été envoyée au comité exécutif pour y être approuvé. Après consultation avec le comité exécutif ceci a été envoyé à la Commission en août. Certains membres de la délégation espagnole ont affirmé que ce document n'a pas été officiellement adopté par le Comité Exécutif, mais il a été envoyé directement du Groupe d'Approche à la Commission. Ils revendiquent pour un respect plus strict des statuts sur le fonctionnement du CCR-EOS et aussi d'inclure les opinions contraires dans tout document du CCR-EOS sur demande.
 - ii. Le sous-groupe a convenu de répondre au non-document de la Commission zone par zone.
3. Cette réponse est actuellement sous forme provisoire bien que la date limite de soumission de la Commission soit le 30 septembre, dans tout juste 4 jours. Les membres du comité exécutif ont du exprimer d'une part leurs premiers commentaires au sujet de la réponse provisoire avant une autre réunion du sous-groupe demain et d'autre part leur avis sur la manière d'obtenir une réponse positive de la part de la Commission dans un avenir proche.

Les rapporteurs de chacune des zones 'spécifiques au cabillaud' au sein du sous-groupe ont commenté brièvement la réponse provisoire.

- Sean O'Donoghue- **Ouest de l'Ecosse**
- Jacques Pichon- **Mer Celtique**
- Alan McCulla- **Mer d'Irlande**

Il a été précisé que seuls les membres du comité exécutif ont reçu une copie de la réponse provisoire avant la réunion d'aujourd'hui en raison de sa forme provisoire et qu'une plus ample discussion est nécessaire à la réunion de sous-groupe de demain.

Commentaires et conclusions de la discussion:

Zone VIII: Daniel Lefèvre (président du groupe de travail 3) a demandé que la zone VIII soit incluse dans les délibérations du sous-groupe. Cette zone fait partie du programme de reconstitution du cabillaud en mer du Nord mais dépend de ce CCR et doit en conséquence faire partie de la réponse à la Commission.

Conclusion: Il a été convenu que la zone VIII serait incluse aux discussions du sous-groupe du 28 septembre.

Fermetures en temps réel: Une discussion générale a eu lieu incluant le projet pilote écossais en cours. Ian Gatt (SFF) a présenté un rapport sur ce projet qui a lieu en zone VI et a expliqué qu'il s'agit d'un programme bénévole qui est organisé par des bateaux de pêche écossais pour étudier les aspects d'ordre pratique de la mise en oeuvre de fermetures temporaires de petites zones à certains endroits du territoire écossais où ces bateaux rencontrent des rassemblements de cabillauds juvéniles.

Il a également demandé que les bateaux des autres états membres qui pêchent dans la zone adhèrent volontairement au projet.

Un certain nombre de membres ont exprimé leurs préoccupations au sujet des fermetures en temps réel. La délégation espagnole a indiqué qu'il est contraire aux fermetures en temps réel et a demandé que cela figure au procès verbal de la réunion ainsi que dans le report qui sera envoyée à la Commission. Elle a également regretté que cela n'ait pas été indiqué dans la réponse provisoire envoyée à la Commission en août, bien que l'ayant spécifiquement demandé. Le président s'est excusé de cette omission et affirme qu'il comprend mieux maintenant les raisons de la délégation espagnole. Les membres des zones telles que la Manche et la mer d'Irlande ont estimé que le programme piloté par les Ecossais pourrait ne pas fonctionner dans leur zone où les fermetures sont de taille assez importante.

La majorité des membres a exprimé son soutien au projet pilote et précisé que dans certaines situations bien définies, les fermetures en temps réel pourraient s'avérer être des outils utiles à utiliser au sein des zones VI et VII. Ces membres ont également exprimé une certaine frustration eu égard au manque de soutien démontré pour une initiative prévoyante qui a le potentiel de fonctionner et de réduire non seulement les rejets de cabillauds mais aussi de juvéniles d'autres espèces et ils ont indiqué que le CCREOS se doit de soutenir ce projet et/ou de trouver des initiatives positives similaires étant donné que les alternatives en matière de gestion de l'effort sont bien moins exploitables et désirables du point de vue de l'industrie.

Conclusion: Il a été convenu de tenir le CCREOS informé du projet pilote écossais.

Impact des changements climatiques: Hugo González informe de la récente publication de la Commission sur les impacts des changements climatiques sur les pêcheries européennes. http://ec.europa.eu/fisheries/publications/magazine_en.htm

Conclusion: Les détails de cette publication seront diffusés auprès des membres.

Plans d'évitement du cabillaud: Les plans d'évitement du cabillaud sont un des principaux concepts présentés dans la réponse provisoire. Barrie Deas a informé les membres que ces plans seraient bénévoles et s'adresseraient à des bateaux individuels (ou flottille de bateaux) dans le but d'encourager les exploitants de ces bateaux à éviter de capturer du cabillaud en retour d'une exemption de contrôle de l'effort. Ces plans reposeront sur l'expertise individuelle du pêcheur en ce qui concerne la meilleure façon de gérer le problème des prises accessoires de cabillaud.

Conclusion: Il a été convenu que ceci ferait l'objet d'une discussion plus approfondie à la réunion de sous-groupe du 28 septembre 2007, mais dans l'ensemble, il s'agit d'un concept qui bénéficie du soutien du comité exécutif.

Action:

Suite à un long débat, il a été convenu qu'en raison du manque de temps disponible en vue de soumettre une réponse formelle, le comité exécutif attribuerait exceptionnellement un mandat extraordinaire et unique au sous-groupe de travail pour rédiger au nom du CCREOS une réponse au non-document de la Commission sur la reconstitution du cabillaud. Cette réponse sera transmise au comité exécutif avant le 2 octobre en vue d'être brièvement commentée avant le 5 octobre afin d'envoyer la réponse finale à la Commission avant le 10 octobre 2007 Il a également été convenu que cette correspondance serait entièrement faite en anglais.

Atelier sur Mesures Techniques de Conservation (MTC)

Sean O'Donoghue a présenté le rapport suivant:

1. Le récent atelier Politique Profet MTC qui a eu lieu à Dublin (13 et 14 septembre) a été une belle réussite et on a observé une bonne participation des membres du CCR.
2. La Commission a dévoilé certains des premiers tableaux du document de communication qui est attendu prochainement. La présentation a engendré une préoccupation générale lors de l'atelier car bien que le principe général soit acceptable, il n'en reste pas moins à ce jour certains problèmes spécifiques que les membres ont remarqués. En outre, aucune discussion n'a eu lieu en ce qui concerne le détail du futur document, ce qui est la plus haute importance. Les CCR doivent s'engager dès maintenant avec la Commission pour s'assurer d'avoir un rôle actif avant la publication de la Communication.
3. La prochaine série d'ateliers aura lieu à Vigo et Hugo Crisanto Gonzalez Garcia tiendra le CCREOS informé de cette manifestation.

Action:

Le Secrétariat est en liaison avec les autres CCR et développe une demande pour la Commission visant à organiser une réunion dans le but de débattre des annexes du prochain document de communication relatif aux MTC.

Réponse à la Commission à propos de la Déclaration de Politique Générale – Opportunités de Pêche pour 2008

Le secrétariat a informé les membres que la Commission a demandé une réponse à son document de politique avant la fin du mois de septembre et qu'un petit document a été rédigé et transmis aux membres il y a quelques semaines.

Action:

Il a été convenu que les membres soumettent leurs derniers commentaires au secrétariat avant le 10 octobre 2007.

Questions concernant mesures de gestion à long terme

Conclusions du projet CEFAS

John Casey de CEFAS a présenté le rapport suivant:

1. Progrès du CEFAS et des scientifiques des autres états membres à propos de la définition des pêcheries par métier en zone VII.
2. Une fois définie par une unité ou un métier, une pêcherie peut ensuite être gérée correctement.
3. Les membres ont reçu un rapport provisoire du projet il y a plusieurs semaines et ont été invitées à étudier un tableau où figuraient les catégories pertinentes définitives dans lesquelles les pêcheries peuvent être classées et à émettre leurs commentaires avant que le dernier rapport ne soit soumis au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales.

Commentaires:

Les membres ont noté les points suivants

1. La zone VIII n'a pas été incluse dans la phase initiale de travail.
2. Les informations concernant la flottille de dragage n'ont pas été prises en compte et
3. Les données belges et néerlandaises restent à être incluses.
4. Il s'agit d'un exercice très utile et ils se réjouissent de travailler avec les partenaires du projet dans le but de développer un modèle visant à formuler des scénarios de gestion.

Actions

John Casey a convenu d'amender le document provisoire en fonction des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion et de le transmettre au cours des prochaines semaines au comité exécutif afin d'obtenir ses derniers commentaires.

Développement d'un contrat cadre de projets de gestion à long-terme

Barrie Deas a présenté la proposition et a informé les membres qu'elle est le résultat des discussions avec la Commission et les économistes lors du séminaire économique de la Commission en mai dernier et qu'il s'agit d'une proposition visant à garantir la disponibilité d'un financement pertinent pour les plans de gestion à long terme. Le secrétariat a ajouté que cette proposition bénéficie du soutien du CCR mer du Nord, du CCR pour les eaux occidentales sud et du CCR mer Baltique et que ces derniers souhaitent participer désormais à la proposition.

Action:

La proposition a reçu le soutien unanime des membres et il a été convenu que le secrétariat ferait progresser cette idée sous la houlette de Barrie Deas.

Proposition du projet sur la coquille Saint-Jacques

Cette proposition a vu le jour suite aux discussions au cours de l'atelier coquilles Saint-Jacques en octobre dernier (2006) à Londres. Le président a demandé conseil eu égard à la manière de procéder étant donné que l'opinion était partagée.

Commentaires:

Les membres qui soutiennent cette proposition estiment qu'il s'agit d'une question que le CCREOS pourrait développer avec les scientifiques afin d'améliorer la gestion de cet important stock sans quota.

Les autres membres estiment qu'il s'agit d'une espèce côtière qui ne doit pas être une priorité pour ce CCR et que la gestion de ces espèces doit être laissée aux états membres concernés.

Il a été noté cependant que la plupart des coquilles Saint-Jacques sont capturées dans les eaux situées en dehors de la limite des 12 milles et que très peu de travail a été effectué sur ces stocks, le but proposé ici étant de mieux informer l'industrie et les gestionnaires.

Action:

Il a été convenu de faire progresser la proposition telle qu'elle a été présentée et que le secrétariat effectue le suivi avec les instituts nationaux et les organismes de financement concernés dans le but d'établir la possibilité de faire démarrer ce travail le plus vite possible.

Représentation au Comité Consultatif sur les Ecosystèmes (ACE) et le projet d'intégration de l'écosystème dans la gestion de la pêche (IMAGE):

Ian Gatt a rapporté que d'importants changements doivent être mis en place pour l'ACE de sorte qu'aucun représentant ne soit pas nommé pour le moment.

John Crudden a exprimé son intérêt de représenter le CCREOS au projet IMAGE; ce qui a été approuvé par le comité exécutif.

Demande de travail avec d'autres CCR

TAC et quotas d'eaux profondes

Le CCR pour les eaux occidentales du sud a exprimé le souhait de travailler avec le CCREOS sur les questions d'eau profonde à la lumière des propositions devant être communiquées sur les stocks d'eau profonde en 2008. Cependant, en raison des différences de situation entre ces CCR en ce qui concerne ces pêcheries, il a été convenu que ce travail soit reporté jusqu'à ce que les propositions provisoires de la Commission soient disponibles.

Atelier sur Natura 2000/MPAs

Le CCR mer du Nord a contacté le CCREOS pour mettre en place un atelier commun en 2008 sur la directive Natura 2000, et les membres des ZMP ont convenu de la nécessité de travailler sur la procédure de consultation et de mise en oeuvre, l'initiative a été acceptée dans le principe.

Action: Mark Ruskell (Société Royale de Protection des Oiseaux) a proposé un lieu de réunion en Ecosse et a accepté de faire le lien avec le secrétariat.

Proposition de stratégie de communication par le CCR-EOS

Le secrétariat a présenté brièvement une courte proposition transmise aux membres avant la réunion.

Action:

Il a été convenu de développer et de conclure cette proposition lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif.

QUESTIONS DIVERSES

- Détaché scientifique (« scientifique secondee »)

Le président a rapporté que suite à la dernière réunion du comité exécutif à Paris (17 avril 2007), Jacques Pichon et lui-même ont rencontré le directeur du ministère de la pêche en France pour discuter du développement des CCR en général.

Le directeur a proposé d'apporter son soutien aux CCR (CCR mer du Nord et CCREOS en particulier) en proposant qu'un détaché scientifique travaille avec les CCR. Cette offre a été élargie au CCR pour les eaux occidentales sud de sorte que la personne détachée répartirait ses heures entre les trois CCR.

Commentaires:

Cette proposition a reçu un soutien unanime et le président va écrire à l'administration française pour les encourager à lancer la procédure de mise en place de ce détaché.

- Rapport de l'Agence Communautaire de Contrôle de Pêche (ACCP) du 26 septembre 2007

Jacques Pichon a présenté le rapport suivant:

- Les représentants de l'ACCP ont passé en revue les activités de 2007 et ont diffusé le programme de travail proposé pour 2008. Les représentants ont informé Jacques que l'ACCP n'a pas de plans visant à concentrer le travail au sein de la zone du CCREOS avant 2009, mais ils ont demandé à rencontrer le CCREOS à la mi 2008 pour préparer ce travail.

Actions: Faire circuler la proposition de programme de travail de l'ACCP par le biais du secrétariat.

Fin de la réunion: 17h20

Le président a remercié les membres, les observateurs et les interprètes et il a mis fin à la réunion.